



Évolution, mobilité, reconversion...
Le Centre de Gestion du Loiret
accompagne vos agents ! ”



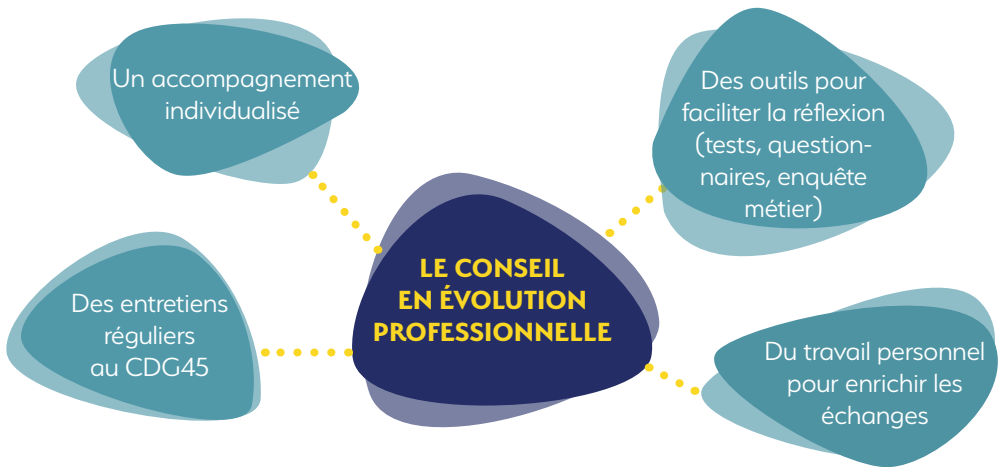
LE CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE



Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret

20 avenue des Droits de l'Homme - BP 91249 - 45002 ORLÉANS Cedex 1

Tél. : 02.38.75.85.45 - www.cdg45.fr



EN PRATIQUE

- Un premier rendez-vous gratuit et sans engagement à la demande de l'agent ou de l'employeur.
- Un devis et une convention tripartite
- Des entretiens facturés 62€/h, d'une durée de 2h à 24h.
- Un conseiller en évolution professionnelle psychologue du travail, formé à la pratique du bilan de compétences.

OBJECTIFS DU CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Pour l'agent

- Identifier ses compétences
- Prendre du recul
- Préparer une évolution professionnelle à court, moyen ou long terme

Pour l'employeur

- Faciliter la GPEEC
- Prévenir l'usure professionnelle
- Rendre les agents acteurs de leur mobilité

Renseignements

Marie de Saint Albin,
Conseiller en évolution professionnelle et psychologue du travail.
mobilite@cdg45.fr
02.38.75.66.34